

Registre des codes-créanciers

Entrée/sortie d'un numéro de contrôle (numéro C)

Pharmaciens employés

Le présent formulaire devra être utilisé pour signaler l'entrée / la sortie d'un-e pharmacien-ne responsable, ainsi pour tous les employé-e s qui satisferont aux critères de l'art. 40 OAMal. Les conditions et modalités relatives à l'attribution des numéros C peuvent être consultées dans la notice informative.

Employeur	
Numéro RCC de l'employeur	
Nom de l'employeur	
Entrée d'un-e pharmacien-ne	
<input type="checkbox"/> avec fonctions dirigeantes (une personne doit exercer des fonctions dirigeantes) <input type="checkbox"/> sans fonctions dirigeantes	
Civilité	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Dr
Nom	
Prénom	
GLN de la personne employée	
Date de naissance	(jour / mois / année)
Employé-e depuis le	(jour / mois / année)
Numéro C personnel déjà attribué	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, numéro C
Documents à fournir	
<input type="checkbox"/> Autorisation cantonale d'exercer en tant que pharmacien-ne <input type="checkbox"/> Confirmation cantonale attestant que les critères de l'art. 40 OAMal sont satisfaits ou confirmation cantonale du «maintien des droits acquis selon l'al. 2 des dispositions transitoires relatives à la modification de la LAMal du 19 juin 2020»	
Sortie d'un-e pharmacien-ne	
N° C	
Nom	
Prénom	
Date de sortie	(jour / mois / année)

Registre des codes-créanciers

Déclaration

L'employeur soussigné confirme l'exactitude des informations mentionnées précédemment et atteste avoir pris connaissance des conditions générales actuelles régissant le registre des codes-créanciers (CG RCC).

Le numéro C est attribué sur la base des informations fournies dans le présent formulaire. Toute information fautive ou incomplète ainsi que la non-communication de mutations pourront générer des problèmes de paiement pour les prestations fournies. Toute responsabilité en lien avec l'attribution ou la non-attribution d'un numéro C est expressément exclue.

Le règlement sur les taxes et le règlement de traitement RCC sont applicables. Ces deux documents ainsi que les conditions générales actuelles peuvent être consultés sur le site Web de SASIS SA www.sasis.ch/fr/bases-juridiques-rcc.

Le formulaire de demande doit être signé par une personne habilitée à cette fin.

Lieu et date

Signature

Prénom / Nom

Fonction

Le formulaire de demande et les autres documents requis sont à transmettre à:

SASIS AG, Zahlstellenregister, Bahnhofstrasse 7, Postfach, 6002 Luzern